



**SEULEMENT
UN QUART DES
JEUNES ACTIFS**

suivent la (ou
les) marque(s)



de leur employeur sur les réseaux sociaux personnels comme Facebook ou Twitter, selon une enquête d'Edhec Business School auprès de plus de 500 alumnis. D'ailleurs, 86 % de ces jeunes professionnels jugent « *inappropriée* » l'intrusion d'un employeur sur ces réseaux sociaux personnels, sauf à des fins de recrutement.